

Laval, le 06/02/2024

Objet : Convocation stage sélection départementale 7 Mars 2024

<u>Destinataires</u>: M14 F et M13 G

Bonjour,

La Commission Technique Départementale a le plaisir de t'annoncer que tu as été retenu(e) pour participer à un stage départemental qui se déroulera le 7 Mars 2024.

Il aura lieu au complexe sportif de L'huisserie, en externat (10h00/17h00) : il est donc nécessaire d'amener ton pique-nique pour le repas du midi, une grande bouteille d'eau ainsi qu'une tenue de sport adaptée au volley-ball.

Tu trouveras, ci-dessous, le coupon-réponse à renvoyer au comité accompagné :

- De l'autorisation parentale signée par tes parents,
- du règlement financier qui est de <u>11 euros</u> (possibilité de payer en chèque, espèces, Coupons Sport ou Chèques Vacances, Virement ou via HelloAsso)

Ce coupon est à renvoyer pour le Vendredi 23 Février 2024, dernier délai.

Quelques rappels concernant les stages :

- Tout jeune participant à un stage CRE se doit d'être présent en stage départemental (au moins une journée sur les deux)
- Exception : si le stage CRE est en même temps que le stage départemental ou le lendemain, le stagiaire pourra être exempté pour le stage départemental
- Les réponses aux convocations sont obligatoires qu'elles soient positives ou négatives.
- Si le comité ne reçoit pas de réponse, le jeune ne sera plus convoqué.
- Le comité ne procédera à aucun remboursement
- La participation aux stages de sélections départementales n'entraîne pas automatiquement une sélection dans l'équipe qui participera à la compétition.
- Pour participer aux interdépartementaux, il faut avoir participé au moins à une journée de stage (sauf accord préalable de l'entraîneur du stage)

Les interdépartementaux des catégories M12F et M13G sont qualificatifs pour les mini-volleyades (championnat de France des sélections départementales). En cas de qualification d'une sélection mayennaise, le comité de la Mayenne se réserve le droit de demander une participation financière aux familles jusqu'à hauteur de 75€/joueur(se). Le montant de cette participation dépendra du lieu de la compétition, les subventions et les possibilités budgétaires pour le comité de Mayenne volley 53, En cas de difficulté d'une famille pour participer financièrement au mini-volleyades, le comité de la Mayenne de volleyball étudiera au cas par cas chaque situation.

Dates interdépartementaux :

- M11 : 25 Mai 2024 à EVRON (matchs retours)
- M12F / M13G et M14 F / M15 G : 23 ou 24 Mars 2024 en Loire Atlantique

Amitiés sportives.

La Commission Technique Départementale

Facebook : Comité Mayenne Volley Ball

secretariat@comitevolley53.fr

www.comitevolley53.fr

Comité Mayenne Volley Ball Maison des Sports 109 bis avenue Pierre de Coubertin 53000 LAVAL







02 43 67 07 25



COUPON-REPONSE A RENVOYER AU COMITE AVANT LE VENDREDI 23 FEVRIER 2024 NOM / PRENOM : ___ CLUB: _____ Participera au stage du 7 Mars 2024 Ne participera pas au stage du 7 Mars 2024 ♦ Motifs: ______ Mon règlement financier : Espèces Chèque Coupon Sport / Chèques Vacances Virement HelloAsso: https://www.helloasso.com/associations/comite-departementalde-volley-ball-de-la-mayenne/adhesions/stages-departementaux-volley-ball-6

Comité Mayenne Volley Ball Maison des Sports 109 bis avenue Pierre de Coubertin 53000 LAVAL







